

COUPE de FRANCE des Associations Sportives d'Entreprise

(Trophée Raymond Fanen)

Ce règlement est complété par un additif relatif aux épreuves organisées par la Commission des Associations Sportives d'Entreprise

Phase éliminatoire régionale

1 ^{er} tour	samedi 21 avril	Golf de St Thomas
2 ^{ème} tour	samedi 5 mai	Golf de Carcassonne
3 ^{ème} tour	samedi 9 juin	Golf de La Barouge
4 ^{ème} tour	samedi 23 juin	Golf d'Albi

PARTICIPATION

Compétition ouverte aux joueurs et joueuses détenteurs de la licence F.F.Golf, salariés de l'entreprise dont dépend l'association sportive d'entreprise au sein de la ligue d'Occitanie.

- ▶ L'index est limité à 21.4, étant entendu que les joueurs ayant un index compris entre 21.5 et 30.0 joueront avec un index de 21.4.
- ▶ Inscription d'une équipe de 8 joueurs.
- ▶ Chaque A.S. devra remettre au starter, avant le départ du 1^{er} joueur de l'équipe, la fiche de composition de son équipe.
- ▶ Chaque A.S. devra remettre au comité de l'épreuve une attestation justifiant de la qualité de salarié des membres de son équipe, pour l'ensemble des 4 tours, au plus tard le samedi 21 avril pour le 1^{er} tour.

FORMULE de JEU pour chaque TOUR

4 simples, strokeplay net sur 18 trous. Les trois meilleurs scores par tour sont retenus.

CLASSEMENT

Le classement, par équipes, après chaque tour, est établi par addition des 3 meilleures cartes en NET et donne lieu à l'attribution des points comme suit :

1^{er} : 9 points, 2^{ème} : 6 points, 3^{ème} : 4 points, 4^{ème} : 3 points, 5^{ème} : 2 points, 6^{ème} : 1 point.

Toute équipe alignant moins de 3 joueurs marque 0 point.

A l'issue des 4 rencontres, le cumul des points marqués sur l'ensemble des 4 tours permet de déterminer les trois premières équipes qui sont qualifiées pour participer à la finale nationale.

➔ Un classement sur le résultat brut sera établi pour la qualification à la **Coupe de la Ligue 2019** (cf. règlement particulier page 9).

COUPE de FRANCE

des Associations Sportives d'Entreprise

(Trophée Raymond Fanen)

Ce règlement est complété par un additif relatif aux épreuves organisées par la Commission des Associations Sportives d'Entreprise

DEPARTAGE en cas d'EGALITE

En cas d'égalité à la fin d'un tour, le départage est fait ainsi :

- prise en compte de la 4^{ème} carte,
- si l'égalité subsiste, prise en compte du meilleur score du tour,
- si l'égalité subsiste, prise en compte du 2^{ème} score du tour
- si l'égalité subsiste, prise en compte du 3^{ème} score du tour
- si l'égalité subsiste les points seront partagés.

En cas d'égalité à la fin des quatre tours, le départage est fait ainsi:

- prise en compte de la somme des 4^{èmes} cartes de chacun des tours, sachant qu'une équipe ne présentant que 3 joueurs voit sa 4^{ème} carte affectée du score de 999.
- si l'égalité subsiste, prise en compte de la somme des 4 meilleures cartes de chacun des tours,
- si l'égalité subsiste, prise en compte de la somme des 2^{ème} cartes de chacun des tours,
- si l'égalité subsiste, prise en compte de la somme des 3^{ème} cartes de chacun des tours,
- si l'égalité subsiste, le départage se fera en match-play brut, "mort soudaine", entre deux équipes. Les équipes seront composées de 2 simples et d'un foursome.

REMISE des PRIX

- A chaque tour, à l'équipe vainqueur en Net
- A l'issue des 4 tours, aux 3 premières équipes du classement général.

Les prix seront remis lors de la soirée de remise des prix qui se déroulera le :

Samedi 24 novembre 2018

Seuls les joueurs présents pourront prétendre à recevoir leurs lots

COUPE de FRANCE

des Associations Sportives d'Entreprise

(Trophée Raymond Fanen)

Nom du Club :

1^{er} tour 21 avril	2^{ème} tour 5 mai	3^{ème} tour 9 juin	4^è tour 23 juin
Golf de St Thomas	Golf de Carcassonne	Golf de La Barouge	Golf d'Albi

*Rayez la mention inutile

Nom, Prénom	N° de licence	H / D

Observations :

.....

Capitaine	Signature
Date	

à remettre au starter, avant le départ du premier joueur de l'équipe.